

## ■ L'INFO DU JOUR

# Couac sur les rames rénovées du RER B

**SI VOUS FAITES PARTIE** du million d'usagers de la ligne B du RER, n'hésitez pas à prendre un peu d'avance lundi. Des perturbations sont à prévoir : quatre trains sur cinq seulement devraient circuler, conséquence directe du droit de retrait d'une partie du personnel, inquiet de la présence d'amiante sous les trains.

En cause, une peinture qui se décolle ou se craquelle, sous certains trains. Il s'agit de cette peinture baptisée Insonatic, qui sert d'isolant thermique et phonique et contient de l'amiante en faible proportion, 10 à 20 % selon les sources. Suffisamment en tout cas pour semer l'émoi aux ateliers de Massy, en Essonne, où les trains sont entretenus.

**Les ouvriers chargés de l'entretien des rames s'inquiètent de la présence d'amiante dans la peinture**

Les ouvriers en charge de l'entretien craignent d'être exposés à l'inhalation de fibres d'amiante. Ils ont d'abord fait valoir un droit d'alerte avant de passer au droit de retrait. « Le décollement de l'Insonatic n'émet pas de fibres dans l'air », assurait-on hier soir à la direction de la Régie. « La prévention et la gestion des risques liés à l'amiante



**RER B, La Courneuve.** Quatre trains sur cinq seulement devraient circuler lundi sur la ligne B du RER. Une partie du personnel a décidé d'exercer son droit de retrait. Ces salariés craignent d'être exposés à l'inhalation de fibres d'amiante. (LP/C.S.)

sont une priorité pour la RATP, il y a une réglementation que nous respectons et des mesures sont prises. » Depuis 2011, le transporteur assure avoir procédé à plus de 200 mesures en atelier, sans qu'aucune ne mette en valeur la présence de fibres d'amiante dans l'air.

Ces rappels n'ont toutefois pas convaincu les agents de maintenance à poursuivre le travail comme si

de rien n'était. L'histoire les a échaudés. En 2011, l'atelier avait été fermé après la découverte de chrysotile (de l'amiante très toxique) dans les soubassements de certaines rames. Quelques dizaines de rames avaient été immobilisées. En 2016, le bât blesse d'autant plus que ces trains, mis en circulation en 1979 pour la plupart (d'où leur nom MI 79), ont depuis fait l'objet d'une

rénovation. La situation ne manque pas d'interpeller. Premier à réagir, hier soir, Laurent Gallois (Unsa Transport) : « Comment peut-on avoir de tels problèmes sur du matériel rénové ? Le choix d'un nouveau matériel n'aurait-il pas été plus judicieux ? » Aucune information n'a filtré sur l'organisation des jours suivants.

CAROLE STERLÉ